

Bientôt une aire marine protégée des Alpes-Maritimes et de Monaco ?

L'Association monégasque pour la protection de la nature, fondée en 1975 et présidée depuis peu par Stéphanie Reynaud-Berthier, propose de participer au financement du projet RAMPAM pour la création d'un réseau des aires marines protégées des Alpes-Maritimes et de Monaco. *« L'objectif étant de promouvoir une mise en réseau des aires marines protégées urbaines de surface limitée afin de développer à l'échelle des Alpes-Maritimes et de la principauté un outil intégré, pertinent et durable de gestion de la zone côtière. Trois années suffiront pour lancer un réseau opérationnel de gestion et le pérenniser. Le financement permettra le recrutement d'un scientifique en charge de son animation. Ce réseau sera d'autant plus performant qu'il s'appuie sur les compétences académiques du laboratoire ECOMERS de l'Université Nice Sophia Antipolis, bénéficie de l'adhésion des gestionnaires des AMP locales et repose déjà sur la sensibilisation des partenaires économiques et institutionnels nécessaire à son fonctionnement »*, indique l'Association monégasque pour la protection de la nature.